

<https://www.ouest-france.fr/normandie/barfleur-50760/au-large-de-barfleur-l-etat-pense-a-un-second-parc-eolien-offshore-acc04970-cd0d-11eb-9738-36a14b1f8485>

Au large de Barfleur : « L'État pense à un second parc éolien offshore »

L'association Eolarge, qui suit le projet du futur parc éolien offshore prévu devant Barfleur, n'exclut pas que sa capacité soit doublée.



Christiane Tincelin et les membres de son association veillent à l'évolution du projet de parc éolien au large du Val-de-Saire. | OUEST-FRANCE

[Ouest-France](#) Publié le 14/06/2021 à 14h42

Prévu au large des côtes du Val-de-Saire, le parc éolien offshore fait beaucoup parler entre ses détracteurs et les pros. Afin d'y voir plus clair, un groupe d'habitants a créé l'association Eolarge. À sa tête, Christiane Tincelin, qui explique le but de l'association. « **Il s'agit de prolonger l'action des collectivités du littoral, qui voulaient faire entendre leurs voix. Nous affichons notre vigilance quant à l'avenir de ce projet et notre présence quant aux décisions qui sont prises.** »

Le projet semble avancer puisque déjà six candidats sont sélectionnés, après appel d'offres, pour la maîtrise d'ouvrage du projet. « **Le candidat final sera dévoilé en avril. Pour l'heure, rien n'est figé dans les conditions finales de l'appel d'offres. Ce sera défini en octobre pour le lieu d'implantation définitif** », poursuit Christiane Tincelin.

Un second parc ?

La présidente d'Eolarge évoque également l'abandon de la construction du poste de compensation, prévue sur le littoral. « **Les responsables de Réseau de transport d'électricité (RTE) ont assuré qu'il sera construit à plusieurs kilomètres dans le bocage.** »

Selon l'association, il n'est pas exclu que l'État réfléchisse à un second parc offshore. « **En fait, le premier projet serait doublé et passerait à plus de 130 éoliennes. Ce serait gigantesque, mais cela nécessiterait un second débat**

public, poursuit Christiane Tincelin, qui estime que c'est un sujet récurrent. **Aucune décision n'est prise pour le moment.** »

Le besoin d'éloigner le parc des côtes est indispensable, selon l'association. « **On reste actuellement sur une distance minimale de 35 km, mais nous voulons faire comprendre aux meneurs du projet qu'il faut un minimum de 50 km, comme dans les autres pays européens. Cela rendrait le projet acceptable.** » Quoi qu'il en soit, les éoliennes seraient vues de la côte.

En revanche, si le nombre d'éoliennes est doublé, plus de poste de compensation à terre. « **Nous passerions du courant alternatif au courant continu** », explique la présidente.

Un très grand nombre de pêcheurs professionnels de la côte Est sont contre ce projet qui, selon eux, nuit à la pêche et perturbe la ressource. « **On voit les dégâts visuels avec l'éolien proche des côtes. Il faut aussi que ce parc offshore soit implanté dans un lieu qui ne perturbe en rien la pêche professionnelle** », conclut Christiane Tincelin, qui garde un œil sur les décisions à venir.